Arrêté 2025/5



Modification de l'arrêté 2020/7 afin d'actualiser le rang du viceprésident en raison d'une démission au sein de l'exécutif

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis,

Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales, notamment les articles L5211-1 et suivants :

Vu la délibération du conseil communautaire 2020/59 du 10 juillet 2020 fixant le nombre de viceprésidents et des autres membres du Bureau exécutifs ;

Vu la délibération n°2020/60 du 10 juillet 2020 portant élection des vice-présidents de la CA2C;

Vu l'arrêté 2020/7 du 13/07/2020 portant délégation de fonction à M. Michel HENNEQUART;

Vu la délibération du conseil communautaire 2025/22 du 06 mars 2025 supprimant un poste de viceprésident ;

Considérant la nécessité d'actualiser l'ordre des rangs des vice-présidents ;

ARRETE

Article 1er:

M. Michel HENNEQUART, 7ème vice-président passe au rang de 6ème vice-président.

Article 2:

Les délégations de fonction restent inchangées, soit :

Délégation aux représentations extérieures

Article 4:

Le présent arrêté sera notifié à l'intéressé, et copie adressée représentant de l'État dans le département.

Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 21/03/2025 Publication le 21/03/2025

Vu, Le Président - Serge SIMEON

Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 21/03/2025

Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional

Serge SIMEON

Caudrésis-Catésis

MPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	A2025_5
Objet:	Arrêté 2025/5 portant modification de l?arrêté 2020/7 afin d?actualiser le rang du vice-président en
	raison d?une démission au sein de l?exécutif
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-21 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	5.4 - Delegation de fonctions
Identifiant unique:	059-200030633-20250321-A2025_5-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	961 o
Nom métier : 059-200030633-20250321-A2025_5-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	147.5 Ko
Nom original : A2025_5.pdf		
Nom métier :		
99 AR-059-200030633-20250321-A2025 5-AR-1-1 1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 mars 2025 à 14h43min09s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 mars 2025 à 14h43min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 mars 2025 à 14h43min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 mars 2025 à 14h43min28s	Reçu par le MI le 2025-03-21